



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 13 février 2020 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AD/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 14 février 2020

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du jeudi 13 février 2020

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **treize février deux mille vingt après convocation légale,**

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 32
Nombre de conseillers absents : 3

Objet :
CR succinct du CM
du 13 février 2020

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Charvet, Pruvost jusqu'à 20h00, De La Cruz, Monnet, Tétard, Nejjar, Sève, Béruson, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux, Dandel, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Desmet, Combier, M'Sai, Pin, Effantin.

AFFICHAGE

**du 18 février
2020
au**

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Pruvost donne pouvoir à Sève à partir de 20h00, Desjames donne pouvoir à Petitgand, Diss donne pouvoir à Monnet, Bouvier donne pouvoir à Combier, Llubet donne pouvoir à Leclerc.

**18 mars
2020 inclus**

Absents : Madame Emmanuelle Pelluet, Monsieur Marc Atallah, Monsieur Nicolas Appell

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine Pin

Date de convocation : 31 janvier 2020

Date affichage compte rendu succinct : 18 février 2020

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **approuve le compte rendu du Conseil municipal du jeudi 21 novembre 2019**
- **prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014**

2020/02/01 – Indemnité de conseil au Receveur municipal

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

**Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot**

**Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**

- de ne pas verser d'indemnité au titre de l'année 2019 compte tenu des précisions mentionnées dans le rapport.

2020/02/02 – Versement d'avances de subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2020

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

• **d'autoriser** le versement des avances telles que définies ci-dessus, pour un montant total de 491 400 €, sachant que les crédits seront inscrits au BP 2020 :

Imputation 6574-020 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé - Administration générale de la collectivité

Imputation 6574-20 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (enseignement-formation)

Imputation 6574-30 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (culture)

Imputation 6574-311 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Expression musicale, lyrique et chorégraphique

Imputation 6574-40 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (sport)

Imputation 6574-64 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé - Crèches et garderies

Imputation 6574-90 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Interventions économiques

Imputation 6574-96 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Aides aux services publics

Imputation 6574-60 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé Services communs (Petite enfance)

Imputation 657362-520 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés CCAS – Interventions sociales

• **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les conventions de versement prévues par la loi du 12 avril 2000 pour toute subvention supérieure à 23 000 € ;

• **de signer** toute pièce se rapportant à ce dossier.

2020/02/03 - SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon - Modification du capital social. Autorisation à participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la société

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la modification des articles 7 et 8 des statuts de la Société Publique Locale ;
- **d'autoriser** le représentant de la ville de Rillieux-la-Pape à l'assemblée générale extraordinaire de la SPL à voter en faveur de la ou des résolutions concrétisant cette modification statutaire, et de le doter de tous pouvoirs à cet effet ;
- **de ne pas souscrire** à l'augmentation de capital de la SPL ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier et plus généralement, à accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à cette décision.

2020/02/04 – « Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon ». Approbation du rapport annuel 2018 des mandataires

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **approuve** le rapport annuel 2018 des mandataires, annexé au rapport.

2020/02/05 - Service extérieur des Pompes funèbres « Pôle Funéraire Public – Métropole de LYON » Approbation des prix et tarifs 2019

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **prend acte** de l'augmentation contractuelle fondée sur l'article 24 des tarifs proposés par le Pôle Funéraire Public Métropole de LYON tels qu'ils figurent dans le document annexé au rapport;
- **prend acte** de l'augmentation de 5%, en application de l'article 21 et de l'article 25 relatif au réexamen des conditions financières, des tarifs proposés par le Pôle Funéraire Public Métropole de LYON tels qu'ils figurent dans le document annexé au rapport.

2020/02/06 – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : G. Charvet

le Conseil Municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** la création des postes au 1^{er} mars 2020 dans les conditions précisées dans le rapport ;
- **d'approuver** les modifications apportées au tableau des effectifs dans les conditions précisées dans le rapport ;
- **d'inscrire** les crédits au chapitre 012 du budget

2020/02/07 - Condition de recrutement de contractuels Article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Rapporteur : G. Charvet

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la possibilité de recourir à des agents de catégorie A, B et C dans les conditions fixées aux articles 3.3 2° et 3.4 de la loi n°84-53 modifiée ;
- **d'autoriser** le Maire à la mettre en œuvre selon les modalités et conditions précisées ci-avant.

2020/02/08 - Information sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets - Rapport annuel 2018

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, **à l'unanimité, prend acte** des informations sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets - Rapport annuel 2018.

2020/02/09 - Information sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et de l'assainissement - Rapport annuel 2018

Rapporteur : P. De La Cruz

le Conseil Municipal, **à l'unanimité, prend acte** des informations sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et de l'assainissement - Rapport annuel 2018.

2020/02/10 - Extension 2020 du système de vidéoprotection. Demande de subventions

Rapporteur : J. Smati

le Conseil Municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
Abstention : 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

La liste « une ville qui nous ressemble » n'a pas pris part de vote.

- **d'approuver** le programme de travaux 2020 présenté dans le rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier,
- **de dire** que les dépenses résultant de cette autorisation de programme seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget 2020 de la ville pour un montant maximal de crédits de paiement de 100 000 €, et que ces crédits de paiement seront imputés aux articles 2031, 2033, 2313, et 2315 – fonction 112 – section investissement (dossier n°1094152).

2020/02/11a – Rétrocession du bail commercial 18 rue Jacques Prévert

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** la décision du comité de sélection de rétrocéder le bail commercial préempté à la société en cours d'enregistrement de Mme Alicia DJEWYA, pour la création de l'institut de beauté « Alice de Nubie » ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure de rétrocession du bail commercial préempté par la Ville au profit de la société en cours de création de Mme Alicia DJEWYA,
- **de prendre acte** du Compte-rendu du comité de sélection réuni le 4 février 2020 annexé au rapport.

2020/02/11b – Liquidation judiciaire Fonds de commerce « Restaurant l'Aucase » - Prémption

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à la prémption du fonds de commerce « Restaurant l'Aucase » à l'occasion de sa mise en vente dans le cadre d'une liquidation judiciaire, fonds exploité préalablement par le SARL « L'ASSIETTE CAMPAGNARDE »,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à la présente délibération,

- **de dire** que les recettes seront inscrites au budget communal.

2020/02/12 - Compte rendu d'activités du Conseil citoyen – Huitième session

Rapporteur : B. Desmet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité, prend acte** du compte-rendu d'activité du Conseil citoyen - Huitième session.

2020/02/13 - Remboursement à titre exceptionnel de la location de salle (Maison des familles de la Roue)

Rapporteur : C. Leclerc

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de modifier** la délibération du conseil municipal du 21 novembre 2019 en précisant qu'il s'agit de Madame **ROMERO**, au lieu de MORENO (erreur de patronyme)

- **d'autoriser** le remboursement de la somme de 101 € à **Madame ROMERO**

- **de dire** que les autres dispositions de la délibération du 21 novembre 2019 demeurent inchangées, à l'exception de cette correction de patronyme d'un des bénéficiaires,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce acte et document se rapportant à ce dossier.

2020/02/14 - Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône – Convention d'adhésion

Rapporteur : F. Poizat

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** l'adhésion de la Ville à l'association de gestion du Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône,

- **d'approuver** la convention avec l'association de gestion du Fichier commun précisant les conditions d'accès et d'utilisation au fichier ainsi que le versement d'une participation financière annuelle dont le montant a été fixé à 3 900 € pour 2020,

- **de dire** que les crédits seront prévus aux budgets concernés, à l'article 6281 « concours divers », fonction 72 « aide au secteur locatif », gestionnaire « logement ».

2020/02/15 - Approbation pour la sollicitation de l'aide de l'État au titre du concours particulier de la dotation pour les bibliothèques municipales

Rapporteur : C. Tétard

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter la participation de l'Etat au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les Bibliothèques publiques, au taux le plus élevé possible et durant 5 ans.

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à cette opération.

2020/02/16 - Règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

2020/02/17 - Evolution de la sectorisation scolaire

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **de maintenir** les mesures dérogatoires pour les enfants inscrits au titre de l'année scolaire 2019-2020,
- **d'autoriser** les ajustements de carte scolaire envisagés pour la rentrée scolaire 2020-2021.

2020/02/18 - Contribution au fonctionnement de l'école maternelle Saint Charles

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil Municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 24 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 1 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** le principe du versement, au titre de l'année scolaire 2019-2020, d'une subvention au centre scolaire Saint Charles d'un montant de 140 000 euros, correspondant au coût de fonctionnement de 5 classes de maternelles,

2020/02/22 - Opération « Ville-Vie-Vacances » 2020 : Modalités d'organisation et de financement des « chantiers jeunes »

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'accepter** le principe de reconduction de l'opération « chantiers jeunes » en 2020,
- **de permettre** le versement d'une gratification de 20 euros par jour (15 € en espèces exonérés de charges, complétés d'un montant forfaitaire de prise en charge de 5 € incluant les frais de déplacement et de restauration) et par jeune sur une période de 10 ½ journées non renouvelables,
- **de souscrire** les polices d'assurances nécessaires,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter, au cours de l'année 2020, des subventions d'un montant le plus élevé possible et à signer les conventions de partenariat, et toutes pièces se rapportant à ce dossier,
- **de dire** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2020, gestionnaire « bureau information jeunesse », aux articles :
 - 62 878 « divers–autres organismes », fonction 524 « autres services »
 - 6714 « bourses et prix », fonction 422 « autres activités pour les jeunes ». L'organisation des chantiers-jeunes est prévue dans le cadre du dispositif « Ville-Vie-Vacances ».

2020/02/23a - Soutien à un projet d'échanges entre les chorales La pastourelle de Rillieux-la-Pape et City chor de Ditzingen

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'accepter** le versement d'une subvention de 1 712 € à l'association La pastourelle sur présentation d'un justificatif du montant des frais de transport occasionnés par le déplacement à Ditzingen du 16 au 19 janvier 2020,
- **de préciser** que les crédits correspondant à cette subvention sont prévus au budget primitif 2020 à l'article 6574 fonction 041.

2020/02/23b – Convention de coopération entre la ville de Rillieux-la-Pape et la ville de Natitingou au Bénin

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de confirmer** la poursuite d'une coopération décentralisée avec la ville de Natitingou sur la période 2020-2024,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention annexée et de procéder à toutes les opérations relatives à ce partenariat,
- **de solliciter** toute subvention auprès de différents partenaires : collectivités, institutions, fondations, mécènes, etc.

- **de préciser** que les recettes seront encaissées sur la ligne suivante : article 74718 fonction 048.

2020/02/24 - Atelier Bandes dessinées/archives - Approbation pour la sollicitation de l'aide de l'Etat au titre de l'Année de la BD

Rapporteur : Claude Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité des votants**, décide :

(La liste « Une ville qui nous ressemble avait quitté la salle suite à l'intervention de Monsieur Dandel)

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) une subvention de 2 500 € au titre de « BD 2020 »

- **de préciser** que les recettes seront encaissées au budget communal.

Fin de séance à 20 h 45.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.
(Tel : 04.37.85.00.18 - 04.37.85.00.27 - 04.37.85.00.00)